Comment élaborer son premier Plan Simple de Gestion (PSG)?

Réunion forestière

Le 12 avril 2024 à 9h00

Salle communale de la Fraternelle, Jouy-le-Potier

Programme

Le Plan Simple de Gestion est un document technique et règlementaire à présenter obligatoirement au Centre National de la Propriété Forestière dès lors que la surface de votre forêt est égale ou supérieure à 20 ha. Cette réunion a pour objectif d'aider à le découvrir et à l'établir.

- OMatin en salle: Présentation du Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) et du Plan Simple de Gestion (PSG) nouveau seuil (20 ha). Comment rédiger son propre PSG.
- Obéjeuner : Repas tiré du sac, dans la salle communale. Chacun apporte son panier repas.
- Après-midi en forêt : Mise en pratique des connaissances apprises le matin, comment décrire un peuplement, qu'y prévoir, etc...

Réunion gratuite organisée par la délégation régionale Île-de-France Centre-Val de Loire du Centre National de la Propriété Forestière et le GEDEF Loiret-Sologne.



Constant GAUBERT Tel. 06 18 58 40 50

Mail. constant.gaubert@cnpf.fr

















Comment venir?

Coordonnées GPS: 47°44'48.6"N

1°48'32.4"E

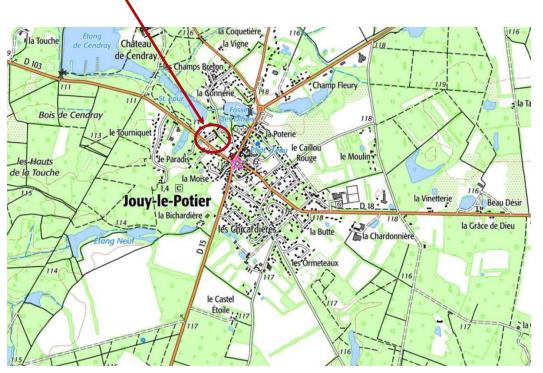
Adresse: le 86 rue de Beaugency, Jouy-le-

Présence d'un parking au pied de la salle

communale.

RDV le 12 avril 2024 À 9h00 À la salle communale de la Fraternelle 45 175 Jouy le Potier





Merci de retourner le coupon réponse avant le 10 avril

Madame, Monsieur.:

Constant GAUBERT

CNPF Île-de-France Centre-Val de Loire

5, rue de la Bourie Rouge - CS 52349 - 45023 ORLÉANS Cedex 1

00 10 30 4	to ou- constar	nt.gaubert@cnpr.n	Γ
------------	----------------	-------------------	---

Tél. (en cas d'annulation):

Nombre de personnes :

Indiquer les noms des autres participants :

Conformément à la législation en vigueur relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez, en outre, de la possibilité de limiter ou de vous opposer au traitement qui vous concerne. Vous disposez, de plus, du droit à la portabilité de vos données. Pour toute information, contactez dpo@cnpf.fr



